

COMMUNE DE LAY SAINT REMY

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29/03/2024

Convocation du 22/03/2024 envoyée le 22/03/2024

Etaient présents : Thierry MANSUY, Cyril BROUSSIER, Evelyne GUILLERY, Rémy ARMENIO, Léticia BRAQUIS, et Sébastien MALGRAS.

Procurations : Jacky PEROTIN à Cyril BROUSSIER et Dominique KAUPP-PEROTIN à Evelyne GUILLERY.

Absents : Alexis BOULADOUX, Nathalie GUYOT et Axel LEPRIEUR.

Secrétaire de séance : Evelyne GUILLERY

Ouverture de la séance : 20H06

1) PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU 23/02/2024

Conformément à la réforme des actes administratifs des communes, le maire présente au conseil le procès-verbal de la précédente séance.

Après délibération, le conseil valide le procès-verbal du précédent conseil :

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

2) TAUX D'IMPOSITION 2024

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Décide de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2024 et de les fixer comme suit :

- 31.74 % pour la taxe foncière sur le bâti - TFB
- 20.37 % pour la taxe foncière sur le non bâti - TFNB
- 12.50 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires - THRS

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

3) SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2024

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Décide de verser au titre de la subvention 2024 aux associations qui ont déposé leur demande les sommes suivantes :

- MJC du Marais : 400 €
- ACCA : 200 €

S'engage à voter au budget 2024 en dépenses de fonctionnement les crédits nécessaires.

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Compte-rendu du conseil d'école du 22/02/2024 et avancement du RPI
- Réunion Toul Habitat : un devis a été demandé à Citéos pour la mise en place d'un spot au lotissement (1 020 € TTC) et une convention est à envisager avec Toul Habitat pour la mise en place de buts de football
- Prolongation contrat photocopieur sans changement de matériel : prix à la baisse
- Contrat de maintenance EPSL pour aire de jeux (594 € TTC)
- Devis IMS pour panneaux photovoltaïques pour les radars pédagogiques (1 644 € TTC) : voir si les batteries sont changées chaque année à la révision annuelle
- Devis CC2T – Chantiers insertion : plusieurs tarifs à revoir
- Maison André : après informations prises auprès de MMH, les subventions initialement envisagées pour la réalisation du projet sont à revoir fortement à la baisse. Dans l'attente du compte-rendu de la réunion qui s'est déroulée entre MMH et EPFGE jeudi 28/03/2024. Affaire à suivre avec la plus grande attention...
- Le bardage de la Maison André s'est de nouveau arraché avec le vent de ce vendredi : l'entreprise AT Toiture a été contactée pour la réparation
- Projet de City Stade : présentation du devis Agorespace pour simple information

Fin de la séance à 21H43.

Prochain conseil municipal : vendredi 05 avril 2024 à 20H00.